

DECISION N° 2021-2323

- ✓ Vu l'article L.6146-1 du Code de la Santé Publique,
- ✓ Vu la décision de nomination de Madame le Docteur DUMAZER, Chef du pôle Médico-Technique, au 6 décembre 2021

La Directrice décide que :

Article 1

Monsieur Philippe NOCETO, Cadre de Santé, est nommé Cadre du pôle Médico-Technique.

Article 2

La présente décision prend effet au 6 décembre 2021.

Fait à Aubagne, le jeudi 9 décembre 2021



La Directrice,

S. LUQUET



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. LUQUET', written over a white background.

Transmission :

- Docteur DUMAZER
- Monsieur NOCETO
- Madame OUALID
- Direction des Affaires Médicales - DRH
- Trésorier
- Site internet

DIRECTION

179, avenue des sœurs Gastine – BP 61360 – 13677 AUBAGNE Cedex
- 04 42 84 70 02 – direction@ch-aubagne.fr - www.ch-aubagne.eu –

Membre du GHT 13 – Hôpitaux de Provence



Hôpitaux de Provence

Coopérateur Hospitalier et Universitaire en Bouches-du-Rhône